

Fonds d'Intervention Communautaire aux ruralités : 50 000€ pour accompagner 3 projets valorisants pour le territoire

Lorient Agglomération apporte son concours financier à l'achat d'ordinateurs portables pour l'école de Locmiquélic, de pompes à chaleurs à Pont-Scorff et à la végétalisation de l'école de Quéven : le Fonds d'Intervention Communautaire (FIC) aux ruralités est régulièrement sollicité par les communes du territoire pour des projets structurants et de modernisation.

Le Fonds d'Intervention Communautaire aux Ruralités a été mis en place par Lorient Agglomération depuis 2022 pour accompagner les projets de valorisation du territoire et de sa ruralité multiple. Le FIC aux ruralités est doté d'une enveloppe globale de 1 M€ pour la période 2022-2025 et permet à l'agglomération de financer des projets d'investissement communaux en faveur du développement du territoire selon deux axes : le maillage territorial (services et équipements) et l'alimentation et cadre de vie (produits locaux et verdissement).

La transition numérique dans les écoles de Locmiquélic

La commune souhaite développer l'utilisation d'outils numériques par les élèves et l'équipe pédagogique de l'école élémentaire Jean-Marie Georgeault, conformément aux objectifs du schéma numérique territorial. Par ailleurs, l'équipe pédagogique développe un projet numérique avec 7 classes de l'école, soit 160 élèves.

La Ville prévoit donc l'achat de 10 nouveaux PC portables afin de moderniser l'équipement de l'école, ainsi que l'acquisition de 2 valises mobiles de rechargement et l'installation de prises et de câblages RJ45/Ethernet, livrés pour la rentrée de septembre. Le coût prévisionnel du projet est estimé à 12 500€, Locmiquélic a obtenu une aide au titre du FIC aux Ruralités de **6 220€**.

Des pompes à chaleur géothermiques à Pont-Scorff

Alors que les systèmes de chauffage au gaz de la mairie et de la cour des métiers d'arts sont vieillissants, la Ville de Pont-Scorff a mené une réflexion sur leur renouvellement, avec le concours de la SPL Bois Energie Renouvelable. Après comparatif entre remplacement des chaudières gaz par des modèles plus performants et installation de pompes à chaleur sur sondes verticales, la commune a choisi ce dernier scénario.

L'objectif est d'améliorer la performance et le confort thermique tout en rénovant le patrimoine communal, mais aussi de développer les énergies renouvelables et de mieux maîtriser les dépenses énergétiques.



Le projet comprend donc la dépose des anciennes chaudières gaz, la pose de deux pompes à chaleur géothermiques en remplacement, le forage et l'installation de sondes verticales, la réfection des réseaux hydrauliques, pour un coût prévisionnel estimé à 210 000€. La commune de Pont-Scorff ayant déjà perçu une aide au titre du FIC aux Ruralités pour un montant de 32 000€ (réfection de la salle omnisports), le plafond maximum de fonds de concours pour ce projet est ajusté à **18 200€** (plafond total max à 50 000 €).

Végétalisation et réaménagement des cours de l'école de Quéven

Des cours d'école plantées d'arbres fruitiers, de haies, de pelouse : une idée naturelle et pourtant encore originale portée par la mairie de Quéven, les enseignants, les élèves, les animateurs et les techniciens avec l'aide d'un bureau d'étude. L'objectif est de reconnecter les enfants au vivant, de diversifier les pratiques pédagogiques, mais aussi de lutter contre les îlots de chaleur urbains, de favoriser la biodiversité et d'optimiser la gestion des eaux pluviales. Le tout dans un cadre de vie amélioré. Situées en cœur de ville, les deux cours bitumés de l'école élémentaire Anatole France occupent 2 700 m², auxquels s'ajoute un espace délaissé de 1 000m² qui sera également végétalisé.



Les nouveaux aménagements prévoient notamment : un jardin potager, une aire de jeu, des arbres fruitiers, des haies, une mare, une noue, la désimperméabilisations du terrain, des cabanes, du mobilier, une rigole d'eau de pluie... Ce vaste projet de végétalisation est évalué à 232 200€ pour lequel la commune a obtenu une aide de **25 000€** au titre du FIC aux Ruralités.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr

<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

